

ERREURS DE POSOLOGIE ET D'ADMINISTRATION DE MEDICAMENTS

Erreurs de posologie

Le Centre Belge de Pharmacovigilance a reçu récemment deux notifications d'effets indésirables graves dus au méthotrexate, suite à une erreur de posologie: le premier cas se rapporte à un patient qui avait mal compris la posologie et avait pris, pour une arthrite rhumatoïde (en lieu et place de 6 comprimés par semaine), 6 comprimés à 2,5 mg par jour pendant deux semaines; le second cas se rapporte à un patient qui avait pris sur les conseils d'un ami et dans le cadre d'un psoriasis (en lieu et place de 1 comprimé par jour) 3 comprimés à 2,5 mg par jour pendant une semaine. Les deux patients ont été hospitalisés pour mucosite et diarrhée, et l'un des patients a également présenté une dépression prononcée de la moelle osseuse.

Le fait qu'un médicament ne doive pas être pris tous les jours peut mener à des confusions. Ainsi, des erreurs ont été rapportées avec la méfloquine dans la prévention de la malaria, p. ex. prise d'une dose par jour, au lieu d'une dose par semaine. Certains diphosphonates ont également une posologie inhabituelle: une fois par semaine pour Actonel Hebdomadaire® (risédronate) et Fosamax Hebdomadaire® (acide alendronique), une fois par mois pour Bonviva® (acide ibandronique). Pour les préparations transdermiques à base d'estradiol dans le cadre de la substitution hormonale, il existe aussi des différences quant à la fréquence d'application: 1 application tous les 7 jours (Climara TTS®, Dermestril Septem®, Feminova®), 2 applications par semaine (Dermestril TTS®, Estraderm TTS®, System TTS®, Vivelle Dot®). Lorsqu'un emplâtre transdermique qui doit être remplacé tous les 3 à 4 jours, reste en place par erreur pendant 7 jours, les plaintes liées à la ménopause peuvent réapparaître au cours des derniers jours.

Un aide-mémoire peut être utile pour le patient, certainement pour les médicaments ayant une posologie inhabituelle, p. ex. en remettant une petite note et en mentionnant clairement la posologie sur la boîte du médicament.

Erreurs d'administration

Le vaccin contre le rotavirus (Rotarix®) est un vaccin à administrer par voie orale [voir Folia de juillet 2006]. A ce jour, quelques erreurs d'administration ont été notifiées un peu partout dans le monde, à savoir une administration parentérale (i.m., s.c.) à la place de l'administration orale. Des effets indésirables graves n'ont toutefois pas été rapportés. La notice du Rotarix® décrit de manière détaillée la façon de mettre la poudre contenue dans le flacon en solution dans le solvant présent dans la seringue: cette seringue est destinée à l'administration orale du vaccin.